

Châteaulin

Une centaine de personnes anti-Linky à l'Agora

À l'occasion de la réunion annuelle des maires du Finistère avec le distributeur d'énergie (Enedis, ex-ERDF), une centaine de manifestants anti-Linky se sont bruyamment invités.

« **Stop à Linkysition** », pouvait-on lire hier, sur les coups de 17 h, au pied des marches menant au cinéma Agora.

Avec sifflets, mégaphone, corne de brume, et slogans chocs « **On a voté pour vous, pas pour ERDF** », une centaine de manifestants venus de 11 délégations du Finistère, sont venus se faire entendre des maires.

Installés de part et d'autre de la volée d'escaliers qui mènent au cinéma Agora, ils encadraient de près les maires qui venaient assister à la réunion.

« Basses fréquences »

Là, Didier Fleurant, directeur territorial d'Enedis, a démonté les arguments des anti-Linky, rappelant que ces « **compteurs n'émettent pas d'ondes, en tout cas pas plus que certains appareils ménagers ; que ce sont uniquement des basses fréquences, émises de nuit, qui permettent de renseigner Enedis quand, par exemple, il y a des pannes. Avant, il fallait que le consommateur nous appelle. De main, on saura instantanément s'il y a une panne et de quelle sorte.** »

Il a été appuyé par le sous-préfet de Châteaulin, qui a vécu avec un compteur Linky quand il exerçait à Lyon, et témoigne « **qu'il n'a eu aucun problème** ». Le sous-préfet a également lu le texte qu'il a envoyé aux deux communes qui avaient délibéré contre ce compteur.



Roger Lars, le maire de Landévennec, peine à se frayer un chemin au milieu des manifestants anti-Linky.

Auparavant, à 16 h, les manifestants s'étaient rassemblés devant la mairie de Cast, où le maire, Jacques Gouerou, n'a pas hésité à dire tout le mal qu'il pensait des méthodes employées par Enedis.

Branchements défectueux

Le maire a en effet envoyé à Enedis un courrier sur le moratoire que les élus ont voté à l'unanimité le 16 juin. Il est précisé qu'en attente des résultats

de l'étude diligentée par le ministre de la Santé, le principe de précaution devait être appliqué. « **Seule réponse : le directeur nous lance un recours, sans aucune discussion** ».

Ce moratoire fait suite à des branchements défectueux dans la commune. Des agents sont venus sur un lotissement installer des compteurs en l'absence des propriétaires. Il s'avère que l'un d'eux, électricien de métier, a eu des problèmes.

Il a été surpris de voir les branchements aussi mal faits. Alerté, Enedis est venu les remplacer.

Les manifestants n'étaient pas invités à la réunion, malgré une demande d'une élue de Crozon. Il faut dire que, dans cette commune, une réunion publique avait mal tourné, rendant incompréhensibles les explications d'ERDF.

Philippe ATTARD.